

Berne, le 26. Mars 1857.

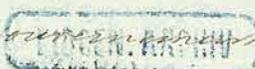
1157-01

A Son Excellence Monsieur le Ministre  
Des Affaires Etrangères de la République Française

N<sup>o</sup>. 8<sup>e</sup>. à Paris.

C'est avec une vive satisfaction que le Conseil  
Fédéral suisse a appris par une note du 18. Mars  
venant de la Légation de France et une lettre du 17  
du même mois du chargé d'affaires de la Confédération  
à Paris, que les remarques de Mr. le général Neufic,  
Ministre de la République à Constantinople, ayant  
pour objet de faire comprendre les articles suisses dans  
le travail d'évaluation confié aux Commissaires Français,  
ont été couronnées de succès.

Le Conseil Fédéral appréciant, comme ils le méritent,  
les services rendus dans cette circonstance à la Suisse  
et à son commerce par l'obligeance du Gouvernement  
Français et surtout le zèle et l'<sup>intelligence</sup> ~~application~~ de son  
digne Représentant près la Porte Ottomane, prie  
Son Excellence Monsieur le Ministre Des Affaires Etrangères  
de faire ~~être au fait~~ du Gouvernement de la République  
l'organe de la vive gratitude de leur vouloir ~~agréer~~  
~~être au fait~~ de son ~~gouvernement~~ <sup>d'intérêt</sup> ~~capacité~~ de la vive  
gratitude du Conseil Fédéral pour ses bons offices.



B

E. 1. W. 57.



~~M. le général Wafis. M. Fournier. Le conseil fédéral serait  
 doublement obligé à son excellent si elle voulait bien être auprès  
 de lui l'interprète de ses sentiments de reconnaissance. au sujet de M.  
 le général Wafis.~~

En faisant des vœux pour la prospérité de la Suisse  
 le Conseil fédéral ~~est bien sûr~~ que tous ses efforts tendront à  
 consolider toujours davantage les liens d'amitié et de bon  
 voisinage si harmonieusement existants entre les deux pays  
 et il s'agit avec empressement cette occasion pour un  
 de son excellent les assurances de sa très haute considération.

Conseil fédéral.